

Notice sur la vie et les travaux de M. Aignan-Stanislas Julien,
membre ordinaire de l'Académie
séance du 5 novembre 1875
Henri Wallon

Citer ce document / Cite this document :

Wallon Henri. Notice sur la vie et les travaux de M. Aignan-Stanislas Julien, membre ordinaire de l'Académie. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 19^e année, N. 4, 1875. pp. 386-430;

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1875_num_19_4_68273

Ressources associées :

Aignan-Stanislas Julien

Fichier pdf généré le 22/10/2018

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE AIGNAN-STANISLAS JULIEN,

MEMBRE ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

La philologie a, dans le cours de notre génération, étonné le monde par ses découvertes. On a vu les monuments égyptiens, dont les signes mystérieux défiaient depuis tant de siècles la curiosité des peuples, livrer leurs secrets à la perspicacité de nos savants. On a vu les monuments, plus récemment mis au jour, de Babylone et de Ninive, déchiffrés et traduits par des procédés peut-être plus surprenants encore; car pour l'Égypte, dès que Champollion en eut pénétré le mystère, on a pu entrer dans l'interprétation des hiéroglyphes à l'aide d'une langue dont l'ancienne existence sur les bords du Nil et le nom même (le copte) décelaient l'origine pharaonique; tandis que, pour les monuments babyloniens, c'est la langue en même temps que l'écriture qu'il fallait retrouver. Stanislas Julien n'a pas eu de part à ces découvertes et n'a eu rien de pareil à découvrir. La langue qu'il cultiva n'a pas cessé d'être parlée et écrite depuis l'antiquité la plus reculée. Mais cette langue a dans son système d'écriture et dans son propre organisme de telles difficultés, que les résoudre et en donner la clef, comme il le fit par ses livres et par son enseignement, c'est un mérite qui ne le cède en rien à la gloire des inventeurs.

Dès son enfance il avait fait preuve d'une merveilleuse aptitude à apprendre les langues; mais, comme les prédesti-

nés, il ne s'ouvrit la voie qu'en triomphant de plus d'un obstacle.

On lit dans une Biographie des contemporains, publiée en 1834 :

« JULIEN (Aignan-Stanislas), orientaliste, né à Orléans le 21 septembre 1799, est fils de Noël Julien, célèbre mécanicien, mort dans la même ville, le 21 octobre 1803, à soixante-cinq ans. Sa mère, restée veuve, ayant perdu dans la révolution la plus grande partie de sa fortune, voulait faire donner à son fils une éducation soignée; mais, contrariée dans ce dessein par un ancien militaire qu'elle avait épousé en secondes noces, ce ne fut que lorsque le jeune Stanislas fut parvenu à sa treizième année qu'elle réussit à lui faire donner quelques leçons de latin, par un maître particulier, chez qui elle l'envoyait furtivement trois ou quatre heures par jour. Huit mois après la mort de son beau-père, Julien, libre de suivre ses goûts studieux, entra au collège d'Orléans, parcourut quatre classes en dix mois et obtint les plus brillants succès. Il perdit sa mère quelque temps après et fut confié aux soins d'un tuteur, qui, le destinant à l'état ecclésiastique, le plaça au séminaire. Quatre ans suffirent à Julien pour y achever ses études; mais, comme celle du grec ne faisait point partie de l'éducation du séminaire, et qu'il était même défendu aux élèves de s'occuper de cette langue, qui pouvait leur faire négliger leurs autres devoirs, Julien, qui en sentait l'importance, se procura quelques livres grecs, et la nuit, caché sous les rideaux de son lit, il étudiait à la clarté d'une lanterne qu'il enveloppait de tous ses habits. Le stratagème fut découvert plusieurs mois après; on tança le coupable, on le força de renoncer à son étude favorite; mais il savait le grec. Sa ténacité plut au supérieur: il créa une chaire de langue grecque dans le séminaire et en nomma professeur l'élève insubordonné. Ces nouvelles fonctions n'empêchaient pas M. Ju-

lien de continuer sa philosophie, et il trouvait encore le temps d'apprendre l'anglais, l'italien, le portugais, l'espagnol et l'allemand. Sa méthode consistait à faire et à apprendre par cœur le dictionnaire des mots et des locutions qu'il trouvait dans les livres de chacune de ces langues. Peu disposé, toutefois, à embrasser l'état ecclésiastique, il songeait à prendre un autre parti et se préparait à partir pour les États-Unis d'Amérique, sur l'invitation pressante de son frère aîné, qui, mécanicien comme son père, avait formé à Camden, dans la Caroline du Sud, une manufacture d'armes très-florissante, lorsque ce frère mourut de la fièvre jaune. M. Julien reprit alors ses études et se détermina à venir, en 1821, à Paris, où il espérait entrer dans l'instruction publique. »

Le caractère précis de ces renseignements autorise à croire que le sujet de l'article a tout au moins aidé à le rédiger; et on le peut soupçonner encore à certains traits d'une autre nature: son père, mécanicien « célèbre; » sa mère, « ayant perdu la plus grande partie de sa fortune dans la révolution; » mais il y a quelque chose de plus fort. Les biographies contemporaines ont des complaisances qui ne s'accordent pas toujours avec les souvenirs précis des concitoyens et avec les actes de l'état civil. On trouve sur les registres de l'état civil d'Orléans, à la date du 24 germinal an v (13 avril 1797), la naissance de Noël JULIEN, et à la date du quatrième jour complémentaire an vii (20 septembre 1799), celle d'Aignan-Stanislas JULIEN, tous les deux frères, comme le prouvent ces actes de naissance et d'autres actes du 8 floréal an vi (27 avril 1798) et du 16 nivôse an x (6 janvier 1802). Leur père, appelé Noël Julien, comme le fils aîné, mourut le 1^{er} brumaire an xi (23 octobre 1802), laissant ses deux enfants mineurs ¹. L'un, placé en apprentissage chez un serrurier, an-

¹ Leur mère, Marie-Françoise-Sophie Cintra, Ceintra ou Sintra, née le 25 avril 1769, épousa en secondes noces Antoine Baron, le 14 germinal an xiii (4 avril

nonçait de grandes dispositions pour la mécanique; vers l'âge de seize ou dix-sept ans, il partit pour l'Amérique: on n'entendit plus parler de lui. L'autre fut élevé gratuitement au séminaire d'Orléans.

Celui qui mourut en Amérique, c'est Aignan-Stanislas Julien.

C'est, en effet, Noël Julien qui fut l'étonnant écolier dont il a été parlé tout à l'heure. C'est sous ce nom qu'il fut connu au séminaire d'Orléans pendant tout le cours de ses études; c'est avec ce nom qu'il en sortit, vers 1819 ou 1820, ayant alors vingt-deux ou vingt-trois ans. C'est encore le nom qu'il portait lorsqu'il vint demeurer à Paris, rue Cassette. Ce fut seulement quand il publia ses premiers livres qu'il les signa du nom de Stanislas, le trouvant sans doute plus sonore, plus large, plus imposant: en sorte qu'on est tenté de se demander si, par hasard, il n'aurait pas confondu l'acte de naissance de son frère avec son propre acte de naissance. S'il le fit, ce fut assurément sans penser à mal; et s'il fit mal, au moins ne peut-on pas dire qu'il ait fait tort à son frère: Noël Julien est oublié pour toujours; Stanislas Julien vivra seul et à jamais dans les annales du monde savant.

La biographie que nous avons dû redresser à l'aide des registres de l'état civil d'Orléans et des souvenirs précis des premiers compagnons de notre confrère n'a rien exagéré dans ce qu'elle nous dit de sa merveilleuse facilité et de son obstination précoce au travail. Il avait communiqué son ardeur à une douzaine de ses camarades. Le survivant qui lui rend ce témoignage ne se donne lui-même que comme s'étant chargé de les réveiller tous les jours dès trois heures du matin. Point de jeux: il y était assez gauche. Pendant les récréations, il se confinait dans le Jardin des racines grecques, ou des racines

1805), et mourut le 2 décembre 1814. Antoine Baron, son second mari, né le 1^{er} avril 1752, mourut le 22 mars 1817. (Registres de l'état civil d'Orléans.)

hébraïques du Père Houbigant. Il se jetait sur les langues avec avidité. Il portait huit dictionnaires dans sa tête. Il était passionné aussi pour les vers latins, et son maître ne trouvait bons que ses vers. Il était si invariablement le premier dans les compositions, que ses camarades jaloux soupçonnèrent l'admiration du maître pour le jeune lauréat d'être un peu aveugle. Cela donna lieu à une scène que l'homme vénérable dont je recueille ici les souvenirs raconte ainsi : « Un jour que ce professeur nous donnait les places d'une composition en vers, Stanislas (on ne lui marchandait pas ce nom rendu célèbre) fut appelé à la première place. Tous ses condisciples demandent que la lecture des vers soit faite publiquement. Le professeur déclame avec emphase le morceau poétique. Une faute de quantité ! s'écrie l'un des écoliers ; — la césure manque à ce vers ! s'écrie un autre ; — quel gros solécisme ! dit un troisième. Si bien que les fautes additionnées, séance tenante, firent passer Stanislas de la première place à la vingt-troisième ; les battements de mains de toute la classe accompagnèrent la chute du poète, et les regards malins des écoliers jouirent cruellement de l'humiliation du professeur. — Une fois par semaine, on réservait le dernier quart d'heure de la classe pour un exercice amusant que nous appelions la causerie en vers. Le professeur récitait un vers de Virgile, puis chaque écolier, à son tour, devait répondre par un autre vers de Virgile commençant par la *lettre* qui terminait le vers qui venait d'être récité. La prodigieuse mémoire de Stanislas lui assurait dans cet exercice (plus singulier que poétique) une supériorité que personne ne pouvait contester. »

Arrivé à Paris (un de ses élèves du petit séminaire l'avait aidé de son argent quand il quitta la soutane), il suivit au Collège de France le cours de littérature grecque de Gail, et se fit tellement distinguer du maître qu'en 1821, n'ayant que vingt-quatre ans, il reçut de lui la mission de le suppléer. La

publication de l'*Enlèvement d'Hélène*, du poète Coluthus, marqua son passage dans cette chaire. Il y voulut mettre tout l'appareil d'un érudit épris de son art : texte revu sur les meilleures éditions critiques, traduction française, traduction latine entièrement neuve, notes philologiques, scolies inédites, trois index, et, pour finir, quatre versions en langues modernes : en italien, en anglais, en espagnol et en allemand, avec un *fac-simile* des deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, lithographié par lui-même¹. La biographie, probablement personnelle, que je citais tout à l'heure, ajoute à ce propos : « Un fait peu connu et qui mérite d'être cité, c'est que le jeune auteur, pour subvenir aux frais d'impression, vendit la dernière maison qui lui restait à Orléans de la succession de son père². » Il ne pouvait pas s'arrêter au grec ancien ; il voulut connaître le grec moderne et lui paya son tribut en publiant une traduction des Odes de Kalvos de Zante, sous ce titre : *la Lyre patriotique de la Grèce*, et le dithyrambe sur la Liberté, du docteur Salomos, inséré plus tard dans le second volume des *Chants populaires de la Grèce*, par Fauriel. Mais à côté de la chaire de grec s'élevaient les chaires de langues orientales. Stanislas Julien voulut savoir ce que c'était. Il suivit pendant quelques semaines les cours d'arabe, d'hébreu, de persan, de sanscrit, sans éprouver de vocation pour l'un plutôt que pour l'autre ; mais, visitant un jour un des audi-

¹ Letronne en a rendu compte dans le *Journal des Savants* (1823), p. 406.

² La *France littéraire*, de Quérard, attribue à Stanislas Julien les deux pièces latines suivantes, que d'autres biographes placent en tête de ses publications :

Juliani qui natus xviii Kal. Oct. mdcclvii in Galliam confugit pridie Kal. Oct. mccccix colloquium cum Musis. Parisiis, e typographia Delalain, 1823, in-4° de 20 pages.

Juliani carmen ad Phœbum incunte anno reparatae salutis 1824, ætatis ferreae 6537. Parisiis, e typographia Belin, 1824, br. in-4°.

Le titre seul de la première de ces brochures aurait dû faire écarter cette supposition ; et la deuxième est du même auteur que la première. Il suffit de les ouvrir pour être convaincu que notre confrère y est resté complètement étranger.

teurs du cours de chinois, Fulgence Fresnel, qui préparait pour la prochaine leçon d'Abel Rémusat l'explication d'un passage du philosophe Meng-tseu, il fut frappé de la figure étrange de ces caractères, s'en fit expliquer la valeur mot à mot, et, en une demi-heure, il se sentit assez maître de son texte pour demander à son ami d'aller prendre sa place devant la table du professeur; ce qu'il fit. Abel Rémusat ne vit pas sans surprise un jeune homme inconnu lui traduire, une heure durant, le livre de Meng-tseu du chinois en latin. Il n'était pas accoutumé à voir les étudiants du quartier latin lui expliquer du chinois à livre ouvert. Ici, la leçon était apprise, mais c'était merveille déjà qu'une leçon apprise ainsi, et les jours suivants Stanislas Julien, qui avait pris goût à la chose, revint et expliqua le texte chinois de lui-même. Il avait trouvé sa voie. Telle était la nature de son esprit qu'il se sentait, il faut bien le dire, plus attiré par les difficultés d'une langue que retenu par ses beautés; et c'est ainsi qu'il quitta le grec pour se donner tout entier au chinois.

En trois mois, il possédait suffisamment cette langue pour entreprendre la traduction du texte de Meng-tseu, dont l'explication avait marqué ses débuts au cours d'Abel Rémusat. Pour le traduire, il dut lire d'abord deux versions mandchoues, langue qu'il apprit tout seul, et, pour l'annoter, plus de cent volumes de commentaires. Pour le traduire, il avait bien eu aussi la traduction latine du P. Noël, publiée en 1811. Néanmoins, même avec ce secours, un pareil travail dépassait la mesure d'un débutant : c'était œuvre de maître. En quatre mois il fut achevé. Le conseil de la Société asiatique en fit immédiatement composer l'impression à ses frais¹, et Abel

¹ Ce fut le 7 juillet qu'il en adressa le manuscrit au conseil de la Société asiatique, lui demandant que la Société lui fournit le moyen de l'imprimer. (*Journal asiatique*, 1823, p. 57.) Le journal en donna un extrait en septembre de la même année. (*Ibid.* p. 219.)

Rémusat, justement fier de son élève, se chargea d'en signaler lui-même les mérites dans le journal de cette Société¹.

Des publications de ce genre ne conduisent pas à la fortune, et Stanislas Julien n'eût pu y consacrer ses loisirs si un jeune Écossais, qui avait suivi son cours de grec au Collège de France, passionné lui-même pour les langues orientales, ne lui avait procuré l'amitié et le patronage de sir Williams Drummond, qui résidait alors en Italie. Si le premier, comme le dit notre biographie, inspira à Stanislas Julien le goût du chinois, le second lui donna les moyens de s'y livrer sans avoir à s'inquiéter de la vie de chaque jour. Mais cette situation indépendante que lui faisait l'opulent diplomate ne dura pas, et le jeune sinologue dut chercher dans des travaux plus obscurs, mais mieux payés, des ressources qui lui permissent de donner à ses chères études ce qui lui restait de loisir. Abel Rémusat y aida encore en le faisant nommer, le 7 août 1827, par le choix des quatre Académies, sous-bibliothécaire de l'Institut. Notre biographie — j'allais dire « autobiographie » — signale un fait qu'elle juge « digne d'être remarqué : » c'est que « M. Julien, au milieu des travaux d'érudition qui, dit-elle, ont déjà commencé à lui faire une réputation européenne, a senti la nécessité de se former une belle écriture (il l'a gardée jusqu'à la fin), et y est parvenu, en faisant usage de la méthode de M. Carstairs, dont il a le premier traduit l'ouvrage, aussitôt approuvé par la Société pour l'enseignement élémentaire, et ensuite adopté par le conseil royal de l'instruction publique pour les établissements universitaires; » et l'article finit en disant — ceci vaut presque

¹ *Meng-tseu vel Mencium*, inter sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latina interpretatione, ad interpretationem tartaricam utramque recensita, instruxit, et perpetuo commentario e sinicis deprompto illustravit Stanislaus Julien, sinice et latine. 2 vol. — Voy. l'art. d'Abel Rémusat, *Journal asiatique*, 1824, p. 105, et *Journal des Savants*, 1825, p. 79.

une signature — : « Cette méthode est aujourd'hui à sa quatrième édition. »

Durant cette période difficile de 1824 à 1827, Stanislas Julien avait concentré ses études de chinois sur les classiques de la Chine, cherchant, par des traductions assidues, les secrets d'une syntaxe dont il devait, par la suite, tracer les règles d'une main sûre. Il avait pourtant donné quelques traductions de contes ou de nouvelles dans le *Journal asiatique* : en 1824, le *Léopard vengeur*, histoire tirée du livre intitulé *Sing-chi-hing-yan* ; *Contes et bons mots* extraits d'un livre chinois intitulé *Siao-li-siao*¹ ; en 1827 (au moment où il mettait la dernière main à la seconde partie du livre de Meng-tseu), *l'Héroïsme de la piété filiale*². Trois ans plus tard, il abordait les questions de grammaire dans ses *Vindiciæ philologicæ in linguam sinicam*. Après s'être nourri de l'expérience des autres, en copiant pour son propre usage le volumineux ouvrage de Prémare, intitulé *Noticia linguæ sinicæ*, il commençait à donner un aperçu de la méthode par laquelle il allait se placer au premier rang. Sa réputation de sinologue était déjà si bien établie qu'en 1832, Abel Rémusat ayant été enlevé à la science par le choléra, ce fut lui qui fut choisi pour le remplacer dans la chaire de chinois au Collège de France, et, l'année suivante, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'appelait au fauteuil laissé vacant par la mort de Saint-Martin.

Élevé si jeune au faite des honneurs littéraires, Stanislas Julien allait justifier pleinement la confiance dont il avait été l'objet.

Pour comprendre les titres qu'il se fit dans le monde savant comme traducteur, il faut savoir à quelle langue il avait affaire.

¹ *Journal asiatique*, 1824, p. 90 et 100.

² Dans les *Contes chinois* traduits par d'Entrecolles et Francis Davis et édités par Abel Rémusat.

L'originalité de la langue chinoise est dans sa structure intime et dans son mode d'écriture. L'écriture est ce qui nous doit paraître le plus étrange. Habitué que nous sommes en Europe à des alphabets dont l'office est de reproduire les modulations de la parole, nous n'imaginons guère un système complet d'écriture combiné de manière à transmettre directement l'idée sans passer par l'intermédiaire du son articulé. C'est cependant ce qui arrive en Chine, où les signes graphiques éveillent immédiatement l'idée qui s'y rattache, sans qu'il soit nécessaire de savoir comment cette même idée pourrait être rendue verbalement; et cela est si vrai que les Japonais, les Coréens, les Annamites, qui, tout en parlant des idiomes très-différents, se servent de la langue chinoise écrite, en lisent les textes à haute voix en attachant aux divers caractères les sons des mots qui, dans leurs idiomes respectifs, répondent à l'idée figurée.

On a quelquefois rêvé un système de langue universelle : en voilà un. Au prix de grandes difficultés sans doute, l'écriture chinoise a l'avantage d'être comme un moyen de communication internationale entre des peuples d'idiomes différents. Elle en a un autre qui n'est pas moins considérable : c'est de maintenir à travers les siècles, chez un peuple qui en compte un si grand nombre depuis les premières origines de sa civilisation, l'unité du langage littéraire. La langue parlée a beau recevoir les modifications que le temps apporte avec soi, la langue écrite en subit à peine l'atteinte. Il est plus que probable qu'un contemporain de Confucius ne saurait, s'il revenait au monde, se faire entendre de vive voix des habitants actuels de l'empire du Milieu. Mais ceux qui, de nos jours, ont fait leur étude de l'instrument écrit, peuvent lire les antiques monuments de la Chine, antérieurs de mille ans à Confucius.

Il ne faut pas, du reste, aller en Chine pour trouver des

livres qui parlent aux yeux sans aucun intermédiaire du son. Nous pouvons rester chez nous; il suffit de prendre nos propres livres et de les placer dans les mains d'un sourd-muet, élève de nos écoles. Le sourd-muet qui lit couramment nos livres a fait un apprentissage bien autrement difficile que celui des lettrés de la Chine; car nos lettres n'ont pour lui aucune valeur phonétique, puisqu'il n'a aucune idée du son. Il faut donc qu'il retienne la configuration des mots par la mémoire des yeux. Il apprend le français comme les Chinois apprennent leur langue; ajoutons avec bien plus de difficulté que les Chinois; car un langage combiné tout exprès pour la vue offre naturellement à la mémoire des yeux mille secours qu'elle ne saurait trouver dans un langage formé pour les oreilles. Un sourd-muet qui saurait le grec, le français, l'allemand et le russe serait de la force de quatre sinologues.

La lecture du chinois est donc une première difficulté. C'est, si l'on veut, une langue, je ne dis pas algébrique, mais arithmétique. Seulement il y a 42,000 chiffres à connaître, autant de signes que la langue parlée peut avoir de mots; et il y en a 42,000 dans le grand dictionnaire de l'empereur Kang-hi, en 32 volumes in-8°. On peut s'en tirer pourtant; car, après tout, c'est la mémoire des yeux substituée à la mémoire de l'ouïe: l'écriture chinoise parle aux yeux exactement comme le langage parle aux oreilles; la multiplicité des signes ne fait que remplacer la multiplicité des sons dont nous nous rendons maîtres par l'habitude; et en somme, sur les 42,000 caractères, il n'y en a guère que 5 à 6,000 qui forment le langage usuel¹. Les quatre classiques n'en contiennent que 2,400, et qui les sait lire peut déjà se vanter de lire le chinois. Mais il ne suffit pas de le lire, il faut l'entendre, et, si la lecture courante exige un remarquable effort de mémoire, l'intelli-

¹ Voy. Stanislas Julien, *Syntaxe nouvelle*, t. 1, p. 2.

gence des textes demande une dose bien plus prodigieuse de perspicacité.

La langue chinoise se compose de caractères invariables qui ne sont que des racines et qui doivent pourtant exprimer toutes les nuances du discours. « Les caractères chinois, dit Stanislas Julien, sont tous monosyllabiques, indéclinables et *inconjugables*. Ils ne sont donc point susceptibles de recevoir ces flexions qui, dans les langues grecque et latine, font voir, au premier coup d'œil, les genres, les cas et les nombres des noms, les voix, les temps, les modes et les personnes des verbes. Mais, malgré cette absence de flexions, la langue chinoise est, pour un sinologue instruit, aussi claire, aussi intelligible que les langues savantes, qui sont richement pourvues des flexions qui lui manquent ¹. »

Si Stanislas Julien trouvait la langue chinoise si claire, c'est que lui-même avait singulièrement contribué à l'éclaircir.

Sa méthode, en effet, on peut le dire sans exagération, fait époque dans l'histoire de l'enseignement de cette langue en Europe. L'étude du chinois date de nos missionnaires. Le chinois, étant une langue vivante, devait avoir pour premiers maîtres parmi nous ceux qui, soutenus par le zèle de l'apostolat, étaient allés, au péril de leur vie, établir leur résidence en Chine. Ils avaient dû se former au langage parlé dans l'œuvre de leur prédication; ils avaient dû s'initier de même au langage écrit pour discuter avec les lettrés du pays, et plusieurs égalèrent les plus savants mandarins dans cette science. Mais, s'ils arrivèrent ainsi à bien comprendre le chinois, soit parlé, soit écrit, ils s'appliquèrent peu à enseigner aux autres le mécanisme de ce double langage. Ils tenaient surtout à faire connaître à l'Europe l'histoire et la philosophie du peuple chinois. Or, pour cet enseignement, il n'était pas besoin d'ana-

¹ *Syntaxe nouvelle*, p. 1.

lyser grammaticalement un texte, il suffisait d'en rendre le sens général; et leurs traductions, conformes d'ailleurs au système alors en faveur pour toutes les autres langues, étaient une paraphrase plus propre à satisfaire l'historien qu'à guider le philologue.

Le vrai travail philologique se fit en Occident.

En 1742, Fourmont, qui, du reste, était en rapport avec nos missionnaires de Chine, publia, sous le titre de *Grammatica sinica*, un ouvrage à tous égards des plus élémentaires. De Guignes, son élève, consulta avec fruit les auteurs chinois pour son histoire des Huns, travail très-important, mais dans lequel, tout en extrayant les textes en homme qui en a compris le fond, il ne se hasarde jamais à une traduction vraiment littérale d'un seul passage. Abel Rémusat, le premier, aborda le chinois en vrai philologue. Il perfectionna la grammaire de Fourmont en publiant ses *Éléments de la grammaire chinoise* (1822)¹, et il exposa dans sa préface, avec la lucidité qui lui est propre, combien tous les essais précédemment tentés par les PP. Varo, Castorano et Prémare, et par Bayer, Fourmont, Marshman, Morrison, pour rendre accessible l'étude du chinois écrit, à l'aide de règles certaines, étaient restés insuffisants.

Abel Rémusat avait un esprit fin, une intelligence supérieure, un tact et une sagacité exceptionnels, un savoir étendu. Il sut donner un caractère de précision remarquable aux règles qu'il proposa, et il les appliqua lui-même avec une grande sûreté dans la traduction des textes qu'il jugeait à propos d'aborder. Mais (et c'est un mérite encore) il ne se hasarda point au-delà des limites où il ne se sentait pas le pied assuré; et il ne craignit pas d'en faire l'aveu à propos de quelques

¹ *Éléments de la grammaire chinoise ou principes généraux du Kou-wen, ou style antique, et du Kouan-hoa, c'est-à-dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois.* Paris, Imprimerie royale, 1822.

passages de sa traduction du roman des *Deux Cousines* (*Yu-Kiao-li*). Il déclare « qu'il a dû se borner à remplacer plusieurs vers par des lignes de prose où l'on trouvera que le vide de la pensée n'est nullement racheté par le mérite de l'expression ; qu'il est loin d'affirmer que le sens soit toujours rendu ; qu'il se pourrait même que la version n'eût presque rien de commun avec l'original ; qu'on est privé, en Europe, des secours qui seraient nécessaires pour déchiffrer ces compositions énigmatiques, et qu'on en est réduit à une opération conjecturale dont le succès n'est jamais bien démontré, etc. »

Cet aveu n'ôte rien à la juste renommée d'Abel Rémusat. Il possédait assez la littérature chinoise pour y prendre la matière des savants mémoires dont il a enrichi le recueil de notre Académie et le *Journal des Savants* : c'était là que le portait surtout la tendance de son esprit. Comme traducteur, il s'arrêtait devant des difficultés que des sinologues européens, résidant en Chine, avaient regardées eux-mêmes comme insolubles. Le P. Prémare, qui, après trente ans de séjour, traduisit à Pékin le drame célèbre de *l'Orphelin de la Chine*, s'était excusé d'avoir omis toute la partie lyrique de cette pièce, parce que, disait-il, « elle est remplie de figures de langage dont nous avons peine à saisir la valeur. »

Ces limites, que les plus savants des missionnaires établis en Chine n'avaient pas dépassées, ces limites dont Abel Rémusat n'était pas lui-même sorti, elles furent franchies par son disciple ; et les règles, que ce dernier trouva au prix d'un travail obstiné mis au service de la sagacité la plus pénétrante, ont donné à ceux qui l'écoutèrent le moyen de les franchir après lui.

La langue chinoise, nous a dit Stanislas Julien, ne connaît aucune de ces flexions qui indiquent dans d'autres langues les genres, les cas et les nombres des noms, les voix, les temps, les modes et les personnes des verbes ; et pourtant elle est

assez intelligible pour se prêter depuis trente siècles et plus à tous les besoins de l'histoire, à tous les développements de la pensée philosophique; elle est assez claire pour qu'aujourd'hui encore, sous sa forme commune appelée *kouan-hoa* (langue de commun usage), elle soit parlée en Chine, en Cochinchine, à Siam, au Japon, en Corée, même au Thibet, par une population de quatre cents millions d'hommes, c'est-à-dire par la moitié du monde civilisé.

« Pourquoi, dit notre confrère à qui nous empruntons cette observation, pourquoi une langue, si imparfaite en apparence, répond-elle assez bien à tous les besoins de la pensée pour avoir permis aux auteurs chinois de traiter, depuis plus de vingt siècles, dans d'innombrables ouvrages, tous les sujets scientifiques ou littéraires qui sont du ressort de l'esprit humain? Cela tient à ce que les flexions des noms et des verbes, qui donnent tant de précision aux langues anciennes, trouvent, jusqu'à un certain point, leurs équivalents dans la mobilité des signes chinois, qui acquièrent toutes sortes de valeurs grammaticales suivant la place qu'ils occupent dans la phrase, et suivant les mots avec lesquels on les construit. La position relative des mots détermine nettement leur rôle et donne aux écrits et aux discours toute la clarté désirable¹. »

« Pour entendre le chinois, il ne suffit pas de savoir un nombre considérable de mots. Quand on aurait gravé dans sa mémoire les 9,000 mots exigés autrefois pour devenir l'un des historiens de l'empire, on ne serait pas en état de comprendre, avec ce seul secours, une demi-page du texte chinois le plus facile. Pour donner à chaque mot la valeur qui résulte de sa position et saisir le rôle varié des prépositions et des particules qui déterminent les rapports réciproques des mots, il faut avoir étudié la langue rationnellement, avoir ana-

¹ *Syntaxe nouvelle*, t. I, p. 2.

lysé et pour ainsi dire disséqué d'une manière philosophique les textes les mieux traduits par les missionnaires ou par les savants de l'Europe qui les ont pris pour guides. On arrivera alors à saisir avec certitude les valeurs de position d'où dépend en grande partie la connaissance de la langue chinoise¹. »

Cette règle de position qui donna à Stanislas Julien le moyen de résoudre les plus grandes difficultés de la langue chinoise, il n'est pas le premier qui en ait eu l'idée. Il déclare lui-même qu'il l'avait trouvée énoncée dans Marshman. Mais elle n'avait été qu'entrevue par ce savant, et appliquée assez confusément après lui. Le mérite de Stanislas Julien, c'est d'avoir vu tout de suite combien elle était féconde. « Ce fut, dit-il, pour moi un trait de lumière qui m'ouvrit les yeux et me permit de commencer, au bout de trois mois d'études, ma traduction latine du philosophe Meng-tseu². » Son grand titre, c'est de l'avoir non-seulement trouvée, mais prouvée en l'appliquant, avec un succès complet, à la traduction de textes réputés jusque-là inabordables. Abel Rémusat avait déclaré que les vers chinois lui paraissaient le plus souvent inintelligibles. Stanislas Julien se dit qu'il les entendrait, et pour tenir parole il se mit à étudier les principaux recueils de la Bibliothèque nationale. A force de comparaisons, il en tira « une sorte de dictionnaire qui lui donna la clef des expressions figurées, des métaphores les plus fréquentes, des faits relatifs à la fable et à la mythologie, enfin des principales allusions his-

¹ *Syntaxe nouvelle*, t. II, p. 3. « Mais, ajoute-t-il, il y a une condition indispensable, c'est qu'on étudiera avec soin les lois de la construction, les principes constants qui déterminent les fonctions grammaticales des mots et qui en caractérisent la valeur, suivant la place qu'ils occupent dans la phrase, le rôle des prépositions qui tantôt sont significatives comme celles des autres langues, tantôt perdent leur sens usuel pour devenir des marques purement phonétiques de régime, ainsi que je crois l'avoir démontré dans la dissertation qui termine mon édition chinoise-latine du philosophe Meng-tseu. »

² *Ibid.* avertissement, t. I, p. viii.

toriques » que l'on y rencontre ; et , ainsi préparé , il traduisit en français et publia , en 1832 , aux frais du Comité de traduction des ouvrages orientaux établi à Londres , le *Hoeï-lan-Ki* ou le *Cercle de craie* , drame en prose mêlé de vers¹. Le P. Prémare , qui traduisit l'*Orphelin de la Chine* (*Tchao-chi-kou-eul* , le Petit orphelin de la famille Tchao) (1731) , avait omis , nous l'avons vu , tout ce qui est en vers dans cette pièce. Stanislas Julien en donna , dès 1834 , une traduction complète , exprimant justement le regret que Voltaire , qui a pris dans la traduction du P. Prémare le fond de sa tragédie , n'ait pas connu la partie lyrique du drame chinois , partie fort supérieure à l'autre , dont il n'eût pas manqué de s'inspirer plus heureusement.

Avec l'instrument qu'il s'était si habilement créé , la traduction des textes les plus difficiles n'était plus qu'un jeu pour Stanislas Julien. Il s'y complaisait avec un légitime orgueil , si tant est que l'orgueil soit légitime et ne gâte point les meilleures choses. Stanislas Julien se sentait si bien maître sur ce terrain qu'il était tenté de regarder comme intrus quiconque s'y hasardait auprès de lui et sans lui. C'est ce qui fit , qu'autant il avait d'empressement à répondre aux consultations et à secourir ses disciples , autant il se montra dur pour ceux qui se passaient de ses conseils ou , négligeant sa méthode , voulaient entendre le chinois par eux-mêmes et en faire l'objet de leurs travaux.

Je ne rappellerais pas , si cela n'occupait une si grande place dans sa vie de savant et jusque dans ses livres , le différend qu'il eut avec M. Pauthier.

Disciple avec lui d'Abel Rémusat , M. Pauthier s'était trouvé son concurrent , concurrent malheureux , au Collège de France et à l'entrée de notre Académie. Cette double candidature avait

¹ Raynouard en a rendu compte dans le *Journal des Savants* , 1834 , p. 219.

été pour leurs amis une occasion d'opposer leurs titres les uns aux autres. La comparaison avait blessé Stanislas Julien, et la victoire même n'avait pas effacé dans son cœur l'injure qu'il en avait ressentie. Dans l'héritage d'Abel Rémusat, qui savait en même temps traduire les textes et en tirer parti dans ses mémoires, Stanislas Julien avait pris le premier lot, la science du philologue, et j'ai dit comment il avait su l'étendre; M. Pauthier s'était attaché au second : lot plus séduisant. L'art de composer l'emporte sans doute sur l'art de traduire : c'est là ce qu'on disait en sa faveur; mais c'est ce qui offensait d'autant plus Stanislas Julien. Avant de tirer d'un texte des inductions critiques ou historiques, il s'agit de bien l'entendre. C'est ce que faisait notre confrère, et il soutenait que, pour son rival, c'était le moindre souci. Bon nombre de savants persistaient, en effet, à croire que l'interprétation d'un texte chinois n'était que l'art de deviner une série d'énigmes, ou la mise au net d'une série d'images indécises entre lesquelles le traducteur européen devait établir une liaison qui n'existait pas en chinois. C'était, ainsi que l'a dit un des disciples et l'héritier le plus légitime de Stanislas Julien, celui qui m'a fourni plusieurs des traits de cette esquisse, c'était comme la querelle des dessinateurs et des coloristes. Julien était le dessinateur correct et consciencieux; Pauthier, l'homme d'imagination, se bornant à rendre par une touche hardie l'effet général d'un tableau, et suppléant à ce qu'il ne voyait pas bien par des raccords.

Les choses auraient été moins loin, sans doute, si M. Pauthier, non content d'user de ce procédé dans ses compositions, n'eût contesté les mérites d'une méthode qui en Stanislas Julien était tout l'homme; et si, d'autre part, il n'avait eu la malencontreuse idée, en faisant des traductions aussi, de tenter l'application de la méthode inductive à l'interprétation d'un texte des plus difficiles. C'était pour Stanislas Julien une

trop bonne occasion de montrer le danger de l'imagination dans la traduction de cette langue, et, par opposition, l'excellence de la méthode d'analyse et de syntaxe, fondée sur la position des mots, dont il était, lui, le promoteur. Il le fit dans plusieurs écrits, attaques et répliques, dont on doit regretter la violence¹, mais qui, pour la science, furent loin d'être

¹ On peut juger par le titre et les sous-titres du morceau suivant : *Simple exposé d'un fait honorable odieusement dénaturé dans un libelle récent de M. Pauthier, suivi de la Réfutation des parties de la dernière réponse de M. Pauthier qui ont une apparence littéraire, puis du Résumé analytique de plus de six cents critiques, adressées à M. Pauthier à l'occasion de douze pages de chinois traduites par lui en français, et qu'il a laissées subsister dans toute leur force, soit en les passant sous silence, soit en répondant à quelques-unes d'une manière fautive et insignifiante, et terminé par un Aperçu de quelques inventions archéologiques de M. Pauthier* (1841).

Dans l'avertissement d'un ouvrage publié l'année suivante, *Exercices pratiques d'analyse, de syntaxe et de lexigraphie chinoise* (1842), il pousse la dureté jusqu'à dire :

« Si M. Pauthier fût sagement resté dans la classe des étudiants, au-dessus de laquelle il n'avait pas encore su s'élever, malgré ses douze ans d'études avouées (numéro d'août, p. 98), j'aurais probablement gardé le silence, — les erreurs d'un écolier ne tirent pas à conséquence; — mais bien différente était la position de M. Pauthier. Avant de s'être affranchi des lisières du rudiment chinois, il s'était mis à briguer le plus haut titre littéraire, — candidat à l'Institut, — et presque à chaque vacance il renouvelle, avec un aplomb imperturbable, les mêmes sollicitations » (p. xvi).

Je doute que M. Pauthier ait sollicité plus d'une fois un pareil juge. Le temps n'adoucit pas cette âcreté de bile. Au tome II de sa *Syntaxe nouvelle* (1870), republiant son *Examen critique de quelques pages de chinois, relatives à l'Inde, traduites par M. Pauthier* (il avait paru en 1841 dans le *Journal asiatique*), il y joint cette épigraphe significative, empruntée à la diatribe de Claudien contre Rufin :

Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.

(CLAUD. *In Rufinum*, 1, 2.)

Et il ajoute dans son avertissement :

« On peut dire sans ironie que M. Pauthier a bien mérité des études chinoises et leur a rendu un service qui vivra à jamais dans la mémoire des sinologues, en traduisant les douze pages de chinois qui m'ont fourni la matière de l'*Examen critique*, des *Exercices pratiques* et du *Simple exposé*. On ne peut, en effet, s'empêcher de reconnaître que les six cent cinquante-trois erreurs que j'ai résumées dans le *Simple exposé* (p. 118-185), et que j'ai relevées d'une manière purement scientifique, forment une excellente calligraphie chinoise que le sinologue le plus

sans profit; car on doit à cette querelle le livre intitulé : « *Examen critique de quelques pages de chinois relatives à l'Inde*, accompagné de discussions grammaticales sur les règles de position qui, en chinois, jouent le même rôle que les flexions dans les autres langues, » livre qui, au jugement des sinologues, est l'un des chefs-d'œuvre de philologie les plus parfaits et les plus surprenants qui aient jamais été composés.

Une autre querelle (et celle-là eut son retentissement dans notre propre enceinte) amena Stanislas Julien à une publication qui n'a guère moins d'intérêt.

En 1836 avait paru le *Fo-koue-ki*, ou Relation des royaumes bouddhiques, traduit en partie et commenté par Abel Rémusat, continué après lui par Klaproth et achevé par Landresse. Stanislas Julien vit tout ce que la connaissance du sanscrit pouvait jeter de lumière sur la littérature chinoise dans toutes les questions où la Chine se trouve en rapport avec l'Inde. Il se mit donc à l'étude du vieil idiome indien, se proposant de traduire toutes les autres relations de voyages dans l'Inde composées par les bouddhistes chinois. Il le sut bientôt à fond, mais il lui fallut encore douze ans de travail (cela donne une idée du labeur immense dont nous parlerons tout à l'heure) avant qu'il publiât l'*Histoire de la vie de Hiouen-thsang et de ses voyages dans l'Inde, entre les années 629 et 645* (1853), puis les mémoires du pieux pèlerin lui-même sous ce titre : « *Mémoires sur les contrées occidentales*, traduits du sanscrit par

fort, le plus profond et le plus ingénieux n'aurait jamais su composer, et qui fait ressortir d'une manière éclatante les principes que le traducteur avait oubliés. »

Il ne traite guère mieux le jeune et savant Eugène Jacquet, qui, dans le *Journal asiatique* (décembre 1837, p. 544), s'était permis de faire quelques observations respectueuses sur une de ses traductions. Il y répond par une lettre au rédacteur du même journal, qui débute en ces termes :

« Je ne devais pas m'attendre à voir mon travail censuré d'une manière générale et refait, dans quelques parties importantes, par une personne qui jusqu'ici n'a publié aucun texte, aucune traduction qui permette de supposer qu'elle possède une connaissance solide de la langue chinoise » (mars 1838, p. 259).

Hiouen-thsang, en 648. et du chinois en français par Stanislas Julien (1857)¹. »

Cette excursion de la Chine dans l'Inde l'y fit se rencontrer avec un de nos confrères qui avait abordé le même pays par un autre côté, notre habile arabisant Joseph-Toussaint Reinaud². Les savants qui se rencontrent ainsi, fussent-ils d'une même Académie, ne sont pas toujours comme des compatriotes qui se retrouveraient en pays lointain. Les observations s'échangent, se heurtèrent et tournèrent en querelle. Reinaud était sur l'ancienne géographie de l'Inde d'une force qui ne se laissait pas vaincre facilement; mais Stanislas Julien était un incomparable philologue. Oublions les brochures, qui sont des armes de combat³, pour ne citer qu'un livre où il a montré

¹ « Traduits du sanscrit en chinois, par Hiouen-thsang, » c'est-à-dire tirés par Hiouen-thsang de documents sanscrits, pour le livre qu'il composa en chinois, ou pour mieux dire qui fut composé par un de ses disciples sur les notes rédigées par lui-même. (Rapport de M. Mohl, *Journal asiatique*, juillet 1858, p. 94, 95.) À cette occasion, M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans une suite de savants articles qu'il inséra sur ces publications, dans le *Journal des Savants* (mars, août, septembre et novembre 1855; février, mars, juin, juillet 1856; juin, juillet, septembre 1857; janvier, février 1858), fait remarquer qu'il résulte de l'ouvrage de Hiouen-thsang, que l'Inde n'est pas restée si complètement étrangère aux travaux d'histoire qu'on l'avait supposé. Ces documents, qui sont de vrais morceaux historiques, en sont la preuve. (*Ibid.* juillet 1857, p. 425.)

Dans cet ordre d'études, on peut encore citer les articles suivants de Stanislas Julien : *Concordance sinico-sanskrite d'un nombre considérable de titres d'ouvrages bouddhiques, recueillie dans un catalogue chinois de l'an 1306, et publiée d'après le déchiffrement et la restitution des mots indiens.* (*Journal asiatique*, novembre, décembre 1849, p. 353.) — *Listes diverses des noms des dix-huit écoles schismatiques qui sont sorties du bouddhisme.* (*Journal asiatique*, octobre, novembre 1850, p. 327.)

² *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde antérieure au milieu du XI^e siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 2^e série, t. XVIII, 2^e partie.)

³ *Question scientifique et personnelle, soulevée au sein de l'Institut par MM. Guignaut et Stanislas Julien, avec la réponse de M. Reinaud* (30 janvier 1859). C'est Reinaud qui parle ici; Julien répond : *Réponse mesurée de M. Stanislas Julien à un libelle injurieux de M. Reinaud* (5 février 1859). Reinaud répliqua par une seconde édition de sa brochure augmentée d'une deuxième partie (20 février).

une perspicacité sans égale : la *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois* (1861)¹. Cette méthode, il l'avait imaginée et constituée en quelque sorte pour son usage au prix d'un travail de douze ou quinze ans, afin de pouvoir traduire, comme je le disais, les relations en chinois des pèlerins bouddhistes, textes hérissés de mots sanscrits jusque-là indéchiffrables; et en disant comment il y est parvenu, il nous montre bien que lui seul était capable d'y arriver :

« Les livres chinois relatifs à l'Inde et au bouddhisme, nous dit-il, offraient à chaque page une multitude de mots sanscrits figurés par des signes chinois phonétiques dont personne ne possédait la clef. Il restait à résoudre un problème devant lequel avait dû s'arrêter l'habile sinologue Abel Rémusat, faute de savoir le sanscrit, et notre grand indianiste Eugène Burnouf, faute de connaître le chinois. » Suffisait-il de savoir les deux langues ? Malheureusement non, et Stanislas Julien, qui les savait, déclare qu'il ne s'en serait pas tiré lui-même, s'il n'avait trouvé des secours littéraires dont Abel Rémusat et Eugène Burnouf avaient manqué. Ce sont d'abord « deux recueils de mots indiens figurés par des caractères phonétiques et traduits en chinois, lesquels n'existaient alors que dans la bibliothèque du département asiatique de Saint-Pétersbourg; » ce sont ensuite « quatorze alphabets et plusieurs versions chinoises d'ouvrages sanscrits, remplis de mots indiens qui étaient figurés par des caractères phonétiques. » Pour exprimer, en effet, des noms d'une langue étrangère, l'écriture chinoise avait dû se faire phonétique, c'est-à-dire capable de rendre des sons; car ces noms n'avaient été connus des voyageurs chi-

¹ *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois, à l'aide de règles, d'exercices et d'un répertoire de onze cents caractères chinois idéographiques employés alphabétiquement*, inventée et démontrée par M. Stanislas Julien (1861). M. Barthélemy Saint-Hilaire en a rendu compte dans le *Journal asiatique* (janvier 1861, p. 101).

nois qu'en frappant leurs oreilles. Il fallait donc découvrir la forme originale du mot, souvent cachée sous des caractères dépourvus de sens en chinois. C'est le travail qu'entreprit Stanislas Julien sur ces caractères : « Dès que je les eus à ma disposition, dit-il, il me sembla qu'en disséquant syllabe par syllabe plusieurs milliers de mots phonétiques, je pourrais peut-être déterminer avec quelque certitude la valeur des nombreux synonymes employés par les interprètes bouddhistes pour figurer chaque lettre et chaque son de la langue sanscrite. » Mais la tâche n'était pas facile. Il fallait se retrouver au milieu de ces nombreux synonymes phonétiques : « La langue chinoise, dont le dictionnaire classique renferme 42,000 mots, dit notre confrère, ne possède que 400 sons principaux, abstraction faite des quatre accents qui en quadruplent le nombre ou plutôt les nuances. Or, comme on n'avait pas rédigé, à l'époque des premières traductions, un alphabet harmonique dont tous les interprètes dussent se servir dans les siècles suivants, il est résulté de la multitude énorme des caractères homophones que, faute d'être assujetti à une loi commune, chacun put employer à son gré un signe différent pour figurer le même son indien ; aussi n'est-il pas rare de voir divers auteurs employer jusqu'à dix et même douze caractères là où un seul aurait dû suffire. » Quelques orientalistes avaient cru « que les sons chinois, dépouillés de leur représentation graphique et rapprochés des sons arabes et persans, pouvaient conduire une personne étrangère au chinois et au sanscrit à l'orthographe correcte des mots indiens. » C'est une erreur que Stanislas Julien signale, et, pour faire évanouir cet espoir, il lui suffit de faire observer « qu'un nombre considérable de signes chinois phonétiques ne répondent nullement à l'articulation indienne qu'ils sont destinés à représenter. »

Le problème restait donc purement chinois, et pour le ré-

soudre, indépendamment de la connaissance du chinois et du sanscrit, indépendamment de ces secours littéraires que Stanislas Julien a indiqués¹, une quatrième condition était nécessaire. Le maître la détermine ainsi : « Connaître certains principes qui permettent, dans un grand nombre de cas, de dépouiller les prononciations chinoises de lettres inutiles, ou de les transformer méthodiquement en raison des lettres qui les suivent. » « Sans la connaissance de ces règles, ajoute-t-il, le dictionnaire phonétique lui-même ne serait que d'un faible secours. » On peut le dire : quand bien même Stanislas Julien, avant d'appliquer sa méthode, en eût livré le secret au public, il est douteux que personne se fût trouvé capable d'en tirer parti. Voilà donc l'œuvre qu'il a faite. Profitant, comme le remarque fort nettement M. Mohl, de ce que « les traducteurs des livres bouddhistes avaient l'habitude de donner en général, à côté de la transcription chinoise d'un mot sanscrit, la traduction de ce mot, » il tira de ces ouvrages « plusieurs milliers de mots sanscrits, transcrits et traduits en chinois, reconstitua le mot sanscrit d'après le sens et analysa alors la transcription pour se rendre compte de la manière dont les Chinois avaient rendu les sons. Il a dû souvent se tromper dans la première reconstitution du mot sanscrit d'après la traduction ; mais, comme la plupart de ces mots sont des noms propres et des termes techniques qui étaient d'un emploi fré-

¹ Il dit lui-même, dans le *Rapport sur les Études chinoises, tibétaines et mongoles*, qu'il « commença d'abord par étudier deux vocabulaires bouddhiques (les deux recueils de la bibliothèque de Saint-Petersbourg cités plus haut) contenant un nombre considérable de mots indiens figurés phonétiquement, et suivis d'une glose chinoise qui, grâce à la connaissance qu'il avait du sanscrit, lui permettait de découvrir l'orthographe exacte de chaque mot indien ; puis, après avoir disséqué ces mots indiens dont chaque syllabe lui fournissait une lettre de l'alphabet *Dévanagari*, il parvint, en lisant d'autres ouvrages bouddhiques, à réunir douze cents signes phonétiques dont la valeur était incontestable. » C'est « ce travail de dépouillements quotidiens » qui « l'occupa pendant douze années consécutives. » (P. 185. 186.)

quent dans les termes bouddhiques sanscrits, il a pu former, à force de travail, une liste considérable de mots dont la lecture était certaine et dont la transcription donnait alors le moyen de rectifier ceux qui pouvaient laisser des doutes. Il est parvenu ainsi, par un travail dont on peut à peine se faire une idée, à ce vocabulaire chinois, avec l'emploi de chaque signe dans les transcriptions du sanscrit, vocabulaire qu'il a porté à 2,300 syllabes¹. » J'avais parlé, en commençant, des découvertes faites par la philologie. En voilà une, et des plus considérables, pour la connaissance des rapports de l'Inde et de la Chine. Les indianistes les plus célèbres du monde entier : Wilson, Lassen, Max Müller, Böhtlingk, Schiefner, Goldstücker, Benfey, pour ne parler que des étrangers, en ont rendu témoignage à Stanislas Julien en des termes qu'il s'est plu à réunir dans l'avant-propos de cette publication.

La prodigieuse facilité avec laquelle Stanislas Julien entendait le chinois le portait à donner les traductions des ouvrages les plus divers. Le public était surtout curieux de voir les Chinois peints par eux-mêmes dans les nouvelles et dans le drame. Après les publications qui précédèrent son entrée à l'Institut et que j'ai citées, notre confrère donna encore en 1834 les *Deux Couleuvres fées* (*Pe-che-thsing-ki*) et le *Livre des récompenses et des peines* (*Khan-ing-pien*), recueil de sentences tirées ou imitées des *king* (livres canoniques) avec un commentaire philologique et quatre cents anecdotes qui servent d'applications aux préceptes énoncés. Abel Rémusat l'avait traduit déjà avec quelques notes explicatives et seulement seize de ces histoires. Stanislas Julien le publia avec toutes ces histoires : histoires où l'on retrouve et les mœurs de cette race et la morale que les Tao-tse, disciples de Lao-tseu, cherchèrent à faire prévaloir. C'est la répression de toutes les

¹ *Journal asiatique*, juillet 1861, p. 123, 124. Voyez encore le compte rendu de M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans le *Journal asiatique*, janvier 1861, p. 101.

passions vives, capables d'altérer la paix et la tranquillité de l'âme, l'amour de la famille, le respect de la vie jusque dans les animaux ; et comme sanction, en fait de récompense, une bonne place dans les examens de licence ou de doctorat, un rang élevé dans les fonctions publiques, ou bien encore une prolongation de dix ou vingt années dans la durée de leur vie ; car les Chinois, tout en croyant à l'immortalité et à la transmigration de l'âme, ne laissent pas que de regarder l'existence présente comme le plus assuré de tous les biens ; pour sanction pénale, l'échec dans les concours, une mort prématurée.

De tous les livres publiés par les sectateurs de Lao-tseu, aucun n'a joui d'une plus grande réputation, aucun ne fut plus souvent réimprimé. Sa diffusion est pour la secte un devoir religieux, et c'est par millions que l'on compte ses lecteurs. Aussi Stanislas Julien a-t-il jugé nécessaire de le publier dans son intégralité ; et à ce propos, faisant en termes voilés la critique d'Abel Rémusat, son maître, il exposait sa manière d'entendre, quant à lui, les obligations d'un sinologue :

« Il me semble, disait-il, qu'avant de traiter des questions de haute érudition qui ne peuvent être comprises et goûtées que d'un petit nombre de personnes, il importe de traduire les ouvrages les plus répandus, qui peuvent faire connaître l'histoire, les religions, les mœurs, les usages et la littérature des Chinois. Cette pensée m'a guidé dans mes publications précédentes ; c'est encore pour arriver au même but que je me propose de donner des ouvrages historiques, des causes célèbres, des relations de voyages, les pièces de théâtre les plus estimées et le Li-ki, ce code antique des usages et des cérémonies civiles et religieuses, mis en ordre par Confucius, et qui jouit encore de la plus grande autorité en Chine¹. »

Notre confrère a consacré sa vie à tenir les engagements

¹ *Le Livre des récompenses et des peines*, préface, p. xiii.

contenus dans cette préface. En 1838, l'attention du monde savant avait été attirée sur un autre livre de la même secte que le *Livre des récompenses et des peines* : le *Lao-tseu tao-te-king*, ou *Livre de la doctrine du philosophe Lao-tseu*. Stanislas Julien se mit aussitôt à traduire cet ouvrage, et en 1841 il le publia en entier avec des commentaires très-étendus. En 1859, il publiait, en un petit volume, diverses nouvelles chinoises : *la Mort de Tong-tcho*; *le Portrait de famille* ou *la Peinture mystérieuse*; *les Deux Frères de sexe différent*. La même année, il donnait encore, sous le nom d'*Avadânas*, des apologues traduits du sanscrit en chinois et qu'il faisait passer du chinois en français; plusieurs y étaient arrivés déjà sans tant de détours, par la grande route que les fables ont prise pour venir de l'Inde dans les diverses littératures occidentales. Aux apologues des moralistes indiens il avait joint, dans ce recueil, des contes chinois d'un tout autre caractère. « Je pense, dit M. Mohl en parlant de ce livre, que l'auteur les a mis là pour faire ressortir le génie opposé des deux races¹. »

Parmi les œuvres littéraires des Chinois, il y en a dix que l'on met hors ligne, et dont les auteurs sont appelés Thsai-tseu ou « écrivains de génie²; » c'étaient celles qui devaient plus particulièrement attirer l'attention des Occidentaux. On les traduisit en effet, et tout naturellement on commença par les plus faciles. Ainsi ne fit pas Stanislas Julien. Il y en avait deux qui avaient bravé la sagacité des traducteurs : *les Deux jeunes filles lettrées* (*Ping-chang-ling-yen*), et *l'Histoire du pavillon d'Occident* (*Si-siang-pi*). C'est à ces deux ouvrages qu'il s'attaqua. Il donna d'abord *les Deux filles lettrées* (1860), roman très-ennuyeux, mais très-difficile³. On peut, sans en affronter la

¹ *Rapport annuel* dans le *Journal asiatique*, juillet 1859, p. 76.

² Voyez-en l'énumération dans la préface des *Deux jeunes filles lettrées*, t. I, p. 4 (1860).

³ Stanislas Julien le trouve « charmant. » *Rapport*, etc. p. 187.

lecture, juger de l'ennui qu'il promet et des difficultés qu'il offre, en sachant que cette histoire de deux jeunes filles, qui font assaut d'improvisations et de dissertations poétiques avec leurs poursuivants, n'est qu'un cadre dont l'auteur chinois s'est servi pour y enchâsser quantité de bons mots et de petites compositions recueillies de toutes parts, avec des allusions de toute espèce et des expressions figurées empruntées à la fable, à l'histoire et à la poésie. La traduction de ce roman, dit M. d'Hervey de Saint-Denys, qui me fournit cette appréciation, est un véritable tour de force. En 1863, Stanislas Julien publia une nouvelle traduction des *Deux Cousines* (*Yu-kiao-li*) [un autre des dix ouvrages des *Thsai-tseu*] déjà traduit par Abel Rémusat. Cette version ne diffère point assez de celle qu'en avait le premier donnée Abel Rémusat pour qu'on en fasse un titre sérieux à notre confrère; mais il y a mis sa marque dans les passages que son maître avait omis et dans les notes philologiques et historiques qu'il y a ajoutées.

C'est dans les derniers temps de sa vie qu'il traduisit le *Pavillon d'Occident* (*Si-siang-pi*), comédie chinoise en seize actes, composée sous la dynastie mongole. Il n'eut pas le temps de la faire paraître; c'est à M. d'Hervey de Saint-Denys qu'il en laissa le soin. Elle s'imprime à Genève dans le recueil scientifique publié par M. Turretini sous le titre de « *Atsume gusa* pour servir à la connaissance de l'extrême Orient; » et les fascicules qui ont déjà paru peuvent en donner une idée : c'est une pièce dont l'action est fort simple, et dont le mérite est surtout dans les morceaux lyriques, toujours si difficiles à traduire, morceaux tantôt mélancoliques, tantôt passionnés, qui jouissent en Chine d'une grande popularité.

Ce n'étaient pas seulement les mœurs, les coutumes et les lois de cet innombrable peuple qui piquaient la curiosité de l'Occident; c'était son industrie, et il y en a deux où il est maître : la soie et la porcelaine. C'est la Chine qui fournissait

la soie à l'empire romain; c'est de la Chine que des moines ont rapporté les premiers vers qui permirent, au temps de Justinien (555), d'introduire cette industrie en Europe. C'est la Chine encore qui nous envoya ses porcelaines et provoqua les recherches à la suite desquelles les manufactures de Sèvres et de Saxe sont arrivées à rivaliser avec ses produits. Il n'était pas sans intérêt de savoir ce que les Chinois avaient écrit sur ces deux grandes industries. On en pouvait tirer des notions utiles encore, après tous les perfectionnements que l'expérience avait opérés dans nos magnaneries, après tous les progrès que la chimie avait pu introduire dans la composition de la pâte de porcelaine et dans l'art d'y appliquer les couleurs.

Ce fut sur l'invitation du ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, que Stanislas Julien publia son *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie*¹ (Paris. 1837).

« Les Chinois, dit-il dans son avertissement, les Chinois, dont la littérature est la plus riche qui existe au monde, possèdent plusieurs centaines d'ouvrages sur l'agriculture, qui, chez eux, comprend toujours l'éducation des vers à soie..... Le recueil d'agriculture d'où est extraite ma traduction fait partie d'une bibliothèque des ouvrages les plus estimés en Chine, dont l'exécution fut ordonnée en 1773 par l'empereur Kien-long et qui, suivant le décret de ce prince, se composera

¹ J. B. Biot en a rendu compte dans le *Journal des Savants*, 1837, p. 463, et 1838, p. 41. « Le temps et l'expérience, dit M. Camille Beauvais dans une introduction placée en tête du livre, feront apprécier ces méthodes naturelles, ces attentions délicates, ces précautions sages et multipliées que recommandent les auteurs chinois. On comprendra aisément qu'un peuple observateur qui a inventé avant l'Europe la boussole, l'imprimerie, la poudre à canon, et qui, depuis quarante siècles, regarde l'industrie de la soie comme sa principale richesse, doit l'avoir portée à un haut degré de perfection, et que nous ne saurions mieux faire que d'aller puiser à la source même de nouvelles connaissances et de nouveaux perfectionnements » (p. vii).

de 160,000 volumes... En 1818, il en avait déjà paru 78,627.»

« La position d'un sinologue en Europe, continue-t-il, est loin d'être aussi avantageuse que celle de ces anciens missionnaires de Péking à qui nous devons de si utiles travaux. Il faut qu'il lutte à chaque instant et presque sans secours contre les difficultés de la plus vaste et de la plus compliquée de toutes les langues. Les obstacles se multiplient à l'infini, si le texte qu'il traduit est rempli de termes et de détails techniques et si les difficultés d'un sujet qui lui est étranger viennent se joindre aux difficultés de la langue. Telles sont les difficultés que j'ai rencontrées dans le cours de ma traduction. J'ose espérer qu'elles serviront d'excuse aux fautes qui ont pu m'échapper et qu'elles me donneront quelques titres à l'indulgence des gens du monde et des savants¹. »

Cet ouvrage fut estimé d'une telle importance, qu'en très-peu d'années il était traduit en italien (1837), en allemand (1837 et 1844), en anglais (1838), en russe (1840), en grec moderne (1847); Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, donna même ordre de le publier en arabe, pour l'usage de la Syrie².

Le livre intitulé : *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, livre publié aussi à la demande du ministre de l'agriculture et du commerce (1856), n'a pas moins d'importance. Les Chinois, sans avoir jamais poussé bien loin leurs études scientifiques, ont acquis, par la pratique des procédés, un savoir-faire qu'en bien des points nos progrès en chimie n'ont pas pu égaler. Le livre de Stanislas Julien n'est pas une histoire composée à l'aide des nombreux ouvrages de la littérature chinoise sur cette matière, comme Abel Rémusat l'aurait

¹ *Résumé des principaux traités chinois sur la culture du mûrier*, p. xiv-xvi. Il donne le tableau des divisions bibliographiques de ces volumes. (Cf. *Journal asiatique*, juillet 1834.)

² *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, p. iv-vi.

pu faire. C'est, selon le tempérament de notre confrère, une traduction fidèle d'un ouvrage chinois, écrit en 1815 sur la porcelaine ancienne et moderne de la Chine. Seulement, dans une préface étendue, il montre que sa science ne se borne pas à traduire, qu'il possède à fond son sujet, et il suit, de période en période, les progrès de l'industrie dont son auteur a présenté le tableau. Il y a joint une carte qui montre les diverses régions de la Chine où cette fabrication s'est établie et développée. Dans la préface de ce livre, Stanislas Julien, en demandant pardon au lecteur du sujet nouveau qu'il aborde, ne laisse pas que d'avouer l'attrait qu'il a pour ce genre d'études; et peut-être ne cherche-t-il des excuses qu'on ne lui demandait pas, que pour faire cette déclaration dont on peut croire qu'il était fier : « Si quelques personnes s'étonnaient de voir que maintes fois j'ai quitté la philologie orientale pour donner, dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences et ailleurs, un bon nombre d'articles relatifs aux arts et à l'industrie des Chinois, et dérobé un temps précieux à des études qui me sont chères, pour traduire des traités chinois sur les vers à soie et les mûriers, la porcelaine et les arts chimiques, je répondrais que ces écarts, dont je fais l'aveu sans aucune espèce de confusion, provenaient d'un goût naturel que j'ai toujours eu pour les choses scientifiques et industrielles, et d'une sorte d'instinct inné qui m'en rend l'intelligence facile et en fait pour moi un plaisir et un délassement¹. »

On trouve d'autres preuves encore de cet instinct qui l'entraînait à appliquer sa connaissance du chinois aux sciences et à l'industrie, dans un grand nombre de notes insérées aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, notes consistant surtout en traductions dont l'exactitude a été, sur plus d'un point, démontrée par la vérification scientifique des procédés

¹ *Histoire et fabrication de la porcelaine*, p. x.

qu'elles exposent¹. Un peu plus tard (1869), il publiait encore : *les Industries anciennes et modernes de l'empire chinois*², livre qu'il eût été impossible de traduire par un système autre que

¹ Note sur le *Régime des cultivateurs de riz en Chine*, régime qui semble les préserver des maladies auxquelles expose en Europe le travail des rizières. *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (1837), t. IV, p. 796. — *Sur la possibilité de la culture du thé en Europe* (1838), t. VI, p. 510. — *Procédés usités pour l'extraction de la matière colorante du Polygonum tinctorium* (extraits d'auteurs chinois), 1838, t. VII, p. 703. — *Détails sur la cire d'arbre et les insectes qui la produisent* (extrait des auteurs chinois, par M. Stanislas Julien) (1840), t. X, p. 618. — *Description des procédés des Chinois pour la fabrication du papier*, traduite de l'ouvrage chinois intitulé *Thien-kong-khai-we* (*ibid.*), p. 697. — *Lettre sur les volcans de l'île Formose mentionnés par les auteurs chinois* (1840), t. X, p. 332. — *Sur du riz qui se cultive à sec dans la Mongolie*, signalé par l'abbé Gabet, avec des extraits d'auteurs chinois qui confirment l'assertion du missionnaire (1842), t. XIV, p. 40. — *Note sur la comète observée en Chine en 1301*, extraite, en collaboration avec M. Éd. Biot, de la grande collection des Historiens de la Chine (1842), t. XV, p. 951. — *Détails sur une plante textile cultivée en Chine*, dont l'auteur offre des graines à l'Académie (extraits des auteurs chinois sur la manière de la cultiver) (1843), t. XVII, p. 421. — *Notice sur les miroirs magiques des Chinois et leur fabrication, suivie de documents neufs sur l'invention de l'art d'imprimer à l'aide de planches de bois, de planches en pierre et de types mobiles, huit, cinq et quatre siècles avant que l'Europe en fit usage* (extrait des livres chinois) (1847), t. XXIV, p. 999 et 1002. — *Procédé des Chinois pour craqueler l'émail des vases de porcelaine* (*ibid.* p. 1068). — MÉTALLURGIE DES CHINOIS : *alliage du cuivre, cuivre blanc, gongs et tam-tams* (extrait d'une petite encyclopédie chinoise publiée en 1637), *ibid.* p. 1069. — ART MILITAIRE ET NAVIGATION. *Note sur l'emploi militaire des cerfs-volants et sur les bateaux et vaisseaux en fer et en cuivre*, tiré des livres chinois (*ibid.* p. 1070). — CHIRURGIE CHINOISE. *Substance anesthétique employée en Chine dans le commencement du III^e siècle de notre ère, pour paralyser momentanément la sensibilité* (1849), t. XXVIII, p. 195. — MÉDECINE CHINOISE. *Sur l'hydrothérapie ou traitement des maladies par l'eau froide, pratiquée en Chine au commencement du III^e siècle de notre ère*, *ibid.* p. 244. — AGRICULTURE ET INDUSTRIE CHINOISES. *Renseignements sur la plante textile tchouma (urtica nivea)* (extrait des livres chinois) (*ibid.* p. 394), et plusieurs autres communications. — Avant la publication de ces Comptes rendus, qui ne remontent qu'à 1832, il avait inséré dans le *Journal asiatique* un article sur le *vermillon chinois* (mars 1830, p. 208), traduit du chinois et extrait d'une encyclopédie technologique intitulée *Thian-koung-kai-we*, ou *Exposition des merveilles de la nature et des arts*.

² *Industries anciennes et modernes de l'empire chinois*, d'après les notices traduites du chinois par M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, et accompagnées

la méthode précise et rigoureuse de notre confrère. Sans cette méthode, aucune des recettes nombreuses qu'on y trouve n'aurait pu avoir en français sa formule. Il était loin d'ailleurs de négliger l'instrument qu'il savait faire servir à tant de choses utiles. En 1842 il avait publié ses *Exercices pratiques d'analyse, de syntaxe et de lexicographie chinoise*. En 1863 il publia des *Dialogues chinois (Si-tch'ang-k'eu-t'eu-hoa)*, à l'usage de l'école spéciale des langues orientales vivantes dont le cours lui avait été confié : il en donnait le texte avec une traduction et un vocabulaire chinois-français de tous les mots. En 1864 il fit paraître deux autres ouvrages élémentaires, à l'usage de son enseignement :

1° *Thsien-tseu-wen, ou le Livre des mille mots*¹ ;

2° *San-tseu-king, ou le Livre des phrases de trois mots*².

En 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle, et pour y faire figurer la science à côté de l'art et de l'industrie, le ministre de l'instruction publique, notre confrère M. Duruy, avait demandé à l'Académie des inscriptions un rapport sur les progrès des branches diverses d'études entre lesquelles elle se partageait. Qui pouvait parler de la littérature chinoise, sinon celui qui la représentait seul au sein de l'Académie, et qui en était d'ailleurs le représentant le plus illustre dans le

de notices industrielles et scientifiques par M. Paul Champion, préparateur de chimie au Conservatoire des arts et métiers, etc. In-8°. Paris, 1869.

¹ Textes chinois suivis de l'analyse des 1,000 mots, du tableau des 214 radicaux, de la prononciation, du mot à mot, d'une traduction développée et de notes philologiques et historiques (in-12).

² En chinois et en latin (in-8°). — En chinois et en anglais (in-8°). — Ces deux traductions du *San-tseu-king* ne contenaient que le texte des *Sentences*. Peu de temps avant sa mort, Stanislas Julien a commencé la publication d'une nouvelle traduction du même livre avec ses commentaires très-développés. Cet ouvrage a été publié par M. Turrettini, sous le titre de *San-tseu-king, le livre de phrases de trois mots, en chinois et en français, suivi d'un grand commentaire traduit du chinois et d'un petit dictionnaire chinois-français du San-tseu-king et du livre des Mille mots* (Genève, 1873).

monde savant ? Stanislas Julien en fut chargé. Au point de vue de la science, son rapport est extrêmement intéressant par les détails qu'il nous y donne sur ses travaux et sur sa méthode ; au point de vue personnel, il est aussi très-curieux par la façon dont il parle des travaux d'autrui. Au début il trouvait un grand nom : celui d'Abel Rémusat, son maître. Il s'incline devant lui, mais pour se redresser de telle sorte que le mérite de cet hommage en est singulièrement diminué. « Je me plains moins, dit M. Mohl dans une note sur cette publication, de ce que dit le rapporteur que de ce qu'il ne dit pas. Il croit avoir suffisamment rendu justice à Rémusat, en accolant à une maigre énumération de ses ouvrages quelques anecdotes destinées à montrer que Rémusat avait eu des secours particuliers et presque illicites pour quelques-uns de ses travaux. Ce qu'il fallait dire c'est que jamais homme n'a entrepris une étude difficile avec moins de ressources. » Il cite sa grammaire « la première dans laquelle la langue chinoise est intelligiblement expliquée, et qui est encore aujourd'hui, tout incomplète qu'elle est, le meilleur guide pour commencer cette étude. » « En lisant ce rapport, continue-t-il, on ne se douterait pas quelle merveille de clarté et de simplicité d'analyse grammaticale ce livre présente, ni de quelle importance sa publication a été, non-seulement pour l'enseignement du chinois, mais pour toutes les études de grammaire comparée. » Il insiste sur « ce qu'il a fallu de travail, de pénétration et en même temps de justesse d'esprit, pour s'orienter dans une littérature immense et presque intacte, et pour y signaler ce qui importait le plus à l'Europe savante et cultivée. Rémusat, ajoute-t-il, a eu le discernement de voir par quel côté cette littérature se rattache à ce qui nous intéresse, et il a ouvert ainsi les portes par lesquelles sont entrés ceux qui l'ont suivi¹. »

¹ *Journal asiatique*, 1868, t. XI, p. 291, 292. M. Barthélemy Saint-Hilaire, si légitime appréciateur des services rendus par Stanislas Julien aux études in-

J'ai voulu citer en grande partie ce passage, parce que c'est un jugement rendu sur le maître et sur le disciple avec une autorité que personne ne conteste et une impartialité que tout le monde reconnaîtra.

Si, dans ce tableau des études chinoises, Stanislas Julien parle un peu d'Abel Rémusat et beaucoup de lui-même, en revanche il est un savant dont il ne dit rien : c'est Pauthier; et, de l'humeur dont nous l'avons vu à l'égard de ce rival, c'est peut-être ce que celui-ci pouvait en attendre de mieux. Je me figure que notre confrère se sut bon gré de ce silence. Il n'en est pas de même de ceux qui ont connu ce modeste et laborieux savant.

En même temps que Stanislas Julien nous donnait cette esquisse de la littérature chinoise en France, il travaillait à accroître encore les titres qu'il s'y était, fort justement d'ailleurs, reconnus, par la publication de sa *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise*¹, ouvrage capital et substantiel, où il résumait toutes les règles qu'il avait eu l'occasion de poser pour aider à l'intelligence de la langue et rendre désormais sans excuses les procédés de traduction par divination. C'est le testament du grand professeur. Le premier volume est imprimé à Vienne, à l'imprimerie impériale, le second à Paris; non que l'auteur ait eu à se plaindre de la typographie viennoise : il rend hommage aux facilités qu'il y avait trouvées; mais les avantages ne compensaient pas l'inconvénient de corriger des épreuves à si grande distance. Enfin on peut dire qu'il a com-

dianistes, lui reproche aussi sur ce chapitre certaines vivacités contre Abel Rémusat : « J'aime mieux, » ajoute-t-il, atténuant son reproche, « me rappeler avec lui que c'est Abel Rémusat qui a eu le mérite de fonder en France l'étude de la langue chinoise. » (*Journal des Savants*, mars 1855, p. 156, 157.)

¹ *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise* fondée sur la position des mots, suivie de deux traités sur les particules et les principaux termes de grammaire, d'une table des idiotismes, de fables, de légendes et d'apologues traduits mot à mot. 1 vol. in-8°.

posé un véritable trésor de la langue chinoise, en relevant et traduisant plus de 250,000 passages tirés de ses immenses lectures, ce qui lui a permis de donner l'explication d'idiotismes dont on chercherait vainement la clef dans les dictionnaires.

Pour avoir l'œuvre complète de Stanislas Julien, il faudrait joindre à l'énumération que j'ai faite de ses livres les nombreux articles qu'il publia dans le *Journal asiatique* dont il était depuis 1827 un des rédacteurs¹.

Il y faudrait joindre aussi sa nombreuse correspondance avec les personnages les plus illustres dans la science, même dans la politique, lettres dont heureusement l'héritage a passé aux mains d'un homme capable d'en tirer parti.

La science de Stanislas Julien avait une telle notoriété et son zèle à faire valoir les trésors de connaissances contenus dans la littérature chinoise était si bien connu, que, de toute part, on lui écrivait, soit pour lui poser une difficulté à résoudre, soit pour le prier de rechercher si les Chinois n'avaient point parlé de telle ou telle chose. Car l'histoire d'une question semblait, à bon droit, incomplète, si l'on ne pouvait dire ce

¹ Il était entré dans le conseil de la Société asiatique cette année même. A partir de 1828, son nom figure parmi les rédacteurs sur le titre des livraisons. — Voyez particulièrement les *Notices sur les pays et les peuples étrangers tirées des géographes et des historiens chinois*. (*Journal asiatique*, août-septembre et novembre-décembre 1846, p. 226 et 385; janvier et mars 1847, p. 50 et 189; août 1847, p. 81.) — *Documents sur l'art d'imprimer à l'aide de planches en pierre et de types mobiles, inventé en Chine bien longtemps avant que l'Europe en fit usage* (extrait des livres chinois par Stanislas Julien) (*ibid.* juin 1847). « L'Europe, dit-il, aurait pu connaître l'imprimerie huit cent soixante ans avant qu'elle fût découverte dans nos contrées, si quelques années avant le commencement du vi^e siècle elle eût été en relation avec la Chine. » L'impression en types mobiles succéda à l'imprimerie sur planches et pierres gravées en creux entre 1041 et 1049 de notre ère (p. 511). — Ajoutez un assez grand nombre d'articles ou d'extraits sur les Turcs : *Documents historiques sur les Tou-Kioue (Turcs)*, extraits du *Pien-i-tien* (*Journal asiatique*, mars-avril et mai-juin 1864, p. 325 et 490; août-septembre, octobre-novembre et décembre 1864, p. 201, 391 et 450).

que ce peuple, qui s'est développé à part et qui a tant écrit, en a pensé.

Un tel labeur est bien capable d'absorber les journées. Aussi Stanislas Julien les faisait-il longues. Il était levé, en hiver, à cinq heures, en été, à quatre. A neuf heures, on lui apportait un grand bol de lait, qu'il buvait sans mot dire, et il poursuivait jusqu'à midi son travail. Alors, on lui remettait sa correspondance, à laquelle il répondait après son déjeuner, en français, en anglais, en allemand, en russe, selon la nationalité du correspondant; et le reste du jour se partageait encore entre ses devoirs professionnels et ses études.

Une vie si occupée, si étrangère à tout délasserment du dehors, a besoin du bonheur domestique; et cette satisfaction ne fut pas refusée d'abord à Stanislas Julien. Il s'était marié jeune, d'une façon qui peut paraître originale, comme ce qu'il faisait généralement¹, si l'on en juge par cette lettre de faire part, adressée par lui à M. Feuillet, son chef dans la bibliothèque de l'Institut :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je me marie demain à midi dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont².

J'aurais voulu venir moi-même vous prévenir, mais pendant dix jours la personne que j'épouse a été indisposée d'une manière assez grave, et il nous a été impossible de songer à rien. Depuis deux jours elle va mieux, et, pour ne pas manquer plus longtemps à la Bibliothèque, j'ai pris le parti de tout terminer jeudi.

Il résulte de là que je me trouve tout à coup accablé d'affaires et

¹ Dans la garde nationale, sous Louis-Philippe, il portait la hache et le tablier de sapeur.

² L'acte de mariage, détruit avec les registres de l'état civil de Paris, pendant la Commune, ne paraît pas avoir été rétabli. Sur les registres de Saint-Étienne-du-Mont on ne trouve que le prénom sous lequel il était connu : « Stanislas Julien, sous-bibliothécaire de l'Institut, fils majeur de Noël Julien et de Sophie Cintra, décédés. »

que je suis obligé d'écrire aux personnes que j'aurais dû inviter moi-même.

Agréez, Monsieur,
mes très-humbles respects.

St. JULIEN

20 mai 1829.

N° 1, rue Soufflot.

P. S. La personne que j'épouse est M^{me} veuve A. Bertrand, ex-libraire, n° 30, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel.

Sa fiancée, qu'il nomme ainsi en *post-scriptum*, était une femme d'un esprit droit et d'un tact parfait, qui prit empire sur lui et exerça sur toute sa carrière une heureuse influence. Il en eut deux filles, par qui il pouvait espérer se survivre à lui-même. Mais cette consolation lui fut refusée. Il vit mourir ses deux filles, l'une non mariée, l'autre après quelques années de mariage; puis une petite-fille née de ce mariage, jeune fille de dix-sept ans, remarquable par le charme de son caractère autant que par sa beauté; puis sa femme, qui avait partagé avec lui dans sa vieillesse le soin d'élever cette enfant. Il restait donc seul, seul avec ses livres. Il avait pourtant encore ses confrères, parmi lesquels il aima toujours de siéger; il eut aussi un vieux condisciple, ami de séminaire, qui s'était tenu à l'écart jusque-là, content de se réjouir en silence de ses brillants succès, mais qui jugea le moment venu de se rappeler à lui quand le deuil vint désoler sa vieillesse. Leurs relations se renouèrent par un échange d'ouvrages. L'humble curé d'Olivet¹ adressa à l'académicien quelques petits livres de piété, d'un caractère simple et familier comme il les savait faire. Stanislas Julien les goûta si bien qu'il lui donna le conseil de les faire traduire en italien, en allemand, en polonais, etc., et il lui envoya de son côté ses *Avadânas*, recueil de contes et apologues indiens et chinois. où il lui signalait quelques «jolis

¹ M. l'abbé Méthivier, aujourd'hui chanoine honoraire d'Orléans.

morceaux de morale.» Dans une de ces lettres (c'est encore un trait de caractère) il lui parle de ses malheurs et de sa fortune :

J'ai, dit-il, par ma place 21,000 francs de revenu, et, en travaillant avec ardeur depuis quarante ans, j'ai gagné, en propriétés, un revenu égal; mais, malgré cela, je suis le plus malheureux des hommes. L'étude est mon unique consolation, elle ne peut guérir mes profonds chagrins, mais elle les assouplit et me les fait oublier par moments. (10 décembre 1868.)

Le vénérable ecclésiastique, en renouant après plus de cinquante ans cette correspondance, n'avait point seulement pour objet de faire connaître ses petits livres à son illustre ami et d'en recevoir d'autres en retour. Il voyait s'avancer la vieillesse et ce qui suit la vieillesse, et s'en préoccupait plus pour son ami que pour lui-même. En 1872, après les malheurs de la guerre, ayant quitté sa cure, il lui envoya une Imitation avec ces paroles :

Je conserve ce livre depuis longtemps à votre intention. Chaque jour je l'ai ouvert pour lui demander une vérité, une force, une consolation. Daignez l'ouvrir aussi quelquefois, afin qu'il devienne le trait d'union, dans nos derniers jours, entre deux amis séparés par un demi-siècle. J'apprends en ce moment la mort de M. Morisset, notre professeur de philosophie; nos chers camarades de classe Hilaire, Johannet, Fontaine, nous ont devancés. Nous ne sommes plus que quatre, vous, Migne, Brossais et moi. C'est à faire réfléchir dans le calme et dans l'espérance.

Ces pieux efforts n'avaient pas été inutiles. Dans ce commerce avec son vieux condisciple, Stanislas Julien avait compris qu'il y a d'autres œuvres que celles de l'érudition, d'autres récompenses que celles dont on est honoré par les hommes. Faisant des vœux pour la prospérité des fondations dont le zélé pasteur avait doté sa paroisse :

Nulle récompense terrestre, lui disait-il, ne serait au niveau de vos grands services, mais une récompense plus grande vous attend dans le

ciel : car, à l'exemple de notre divin Sauveur, vous aurez *passé* sur cette terre, *en faisant le bien*, (10 janvier 1869.)

Soutenu intérieurement par ces pensées, il persévéra dans sa vie laborieuse : et ce labeur aussi a ses mérites devant Dieu. Mais la force de l'homme a des bornes, et le travail du savant n'a pas la vertu de l'accroître, loin de là ! Un souvenir nous afflige quand nous pensons aux derniers jours de Stanislas Julien. C'est le spectacle d'une intelligence, jadis si vive, qui cédait en quelque sorte au poids du corps et commençait à ne plus être servie, comme elle l'eût voulu, par ses organes. Mais, s'il dut laisser à un autre le soin de poursuivre des travaux commencés, il garda jusqu'à la fin son attachement à ses chères études ; et il le prouva par son testament. Dans cet acte de dernière volonté, dont M. Sédillot fut le bénéficiaire au profit de la science (car son titre de légataire universel ne lui donnait que la charge de procéder à l'exécution des différentes dispositions du testateur), Stanislas Julien léguait à M. Gustave Delondre tous ses livres sanscrits ou relatifs à l'étude du sanscrit ; à M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, en qui il avait retrouvé un collaborateur zélé, à qui il avait déjà confié le soin de le suppléer dans son enseignement, tous ses livres chinois et mandchoux avec les papiers de sa correspondance. Il léguait enfin à notre Académie une rente annuelle de quinze cents francs pour être donnée en prix, tous les ans, au meilleur ouvrage publié sur la Chine. Nous avons décerné aujourd'hui, pour la première fois, le prix qui doit perpétuer sa mémoire dans nos solennités.

C'est à un titre plus considérable que la mémoire de Stanislas Julien demeurera dans le monde savant. Sans rien ôter au renom d'Abel Rémusat, son maître, on peut dire qu'il a donné à l'étude du chinois un caractère de précision jusqu'à présent inconnu. Ce que d'autres avaient fait par tâtonnement et

avec des fortunes diverses, il le fit par raisonnement et à coup sûr, guidé par un instinct qui le poussait à savoir les choses à fond et en détail, sans se contenter des à peu près, et servi par une perspicacité qui n'avait d'égale que son étonnante mémoire. C'était une sorte d'intuition. On aime sans partage ce que l'on fait si bien. Son amour du chinois n'alla pas cependant jusqu'à le faire aller en Chine, même quand la Chine fut plus facilement ouverte à la curiosité de l'Occident. Il ne méconnaissait pas ce que la résidence dans le pays et le commerce des lettrés chinois devait donner de facilité pour l'intelligence des morceaux les plus chargés d'idiotismes; mais cela même n'était pas de nature à le faire partir pour la Chine. Faut-il le dire? c'eût été peut-être une raison pour lui de n'y pas aller. Quel mérite y avait-il d'écrire une traduction pour ainsi dire sous la dictée d'un Chinois? Il trouvait bien plus beau de montrer qu'il pouvait se passer de ce secours; que dis-je! de faire en France ce qu'un Chinois ne faisait pas dans son propre pays. Il y avait, en effet, dans la littérature chinoise telle difficulté qui pouvait arrêter un docteur de la Chine, et que Stanislas Julien se vantait de résoudre; et il en avait fait l'expérience. Sans aller trouver les lettrés chinois en Chine, il pouvait arriver qu'on en rencontrât à Paris. « J'ai eu souvent, dit-il dans une note de la préface de *l'Orphelin de la Chine*, l'occasion de consulter M. Joseph Li, le plus habile des quatre Chinois qui sont venus à Paris en 1829; mais jamais je n'ai pu obtenir de lui l'explication d'un seul passage en vers. Cette circonstance, ajoute-t-il, et l'exemple de savants illustres qui sont restés étrangers à l'étude de la poésie chinoise, m'ont décidé à consacrer quelque temps pour en aplanir les difficultés. Le public jugera si mes efforts ont produit quelque chose d'utile¹. »

¹ *l'Orphelin de la Chine*, préface, p. 1.

Le public savant en a jugé de la sorte, et les Chinois n'y ont pas contredit. Eux-mêmes ont rendu témoignage au secours qu'il leur avait apporté par sa perspicacité philologique et ses découvertes grammaticales. Sa syntaxe chinoise a trouvé en Chine les plus vifs admirateurs.

Est-il nécessaire de dire que de partout où l'on éprouvait le besoin d'apprendre le chinois on accourait autour de sa chaire au Collège de France? Stanislas Julien s'était fait dans cette difficile étude une place hors ligne. Il le savait bien; il le savait trop, et nous touchons ici au revers de ses grandes qualités. Stanislas Julien n'était pas seulement fier de sa science: il en était jaloux. La Chine était comme un pays à lui. Il n'y supportait pas de rival. Non qu'il en voulût faire un pays fermé, tant s'en faut. Qui de nous n'a-t-il pas poursuivi pour lui expliquer le mécanisme du chinois? Et, pour ma part, si j'avais plus cédé à ses obsessions, j'aurais été en mesure de parler de lui d'une manière moins imparfaite. Il avait du professeur la première qualité: le prosélytisme uni à l'amour de la science. Il s'attachait à ses disciples; il veillait à ce qu'ils ne compromissent pas son enseignement par des publications prématurées; mais, quand il les voyait en état de marcher seuls, il les encourageait, il les poussait lui-même. Il fit créer une chaire de chinois vulgaire à l'école des langues orientales pour M. Bazin, et ce fut le maître qui succéda au disciple quand une mort prématurée enleva ce dernier à la science (1863). Il seconda M. Édouard Biot, fils de l'illustre physicien, dans ses travaux d'érudition sur la littérature chinoise, à laquelle il l'avait initié, et il contribua beaucoup à le faire entrer auprès de lui dans notre Académie. M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, son suppléant d'abord, et aujourd'hui son successeur dans la chaire de chinois au Collège de France, est un autre témoin de l'attachement de Stanislas Julien pour ses élèves et de son désir de les faire arriver. Mais,

s'il aimait qu'on fît du chinois avec lui, il supportait moins qu'on en fît sans lui : de là ces regrettables conflits dont j'ai dit un mot; et néanmoins peut-être est-il juste de voir dans ses querelles autre chose que de fâcheuses personnalités. Ce qui irritait Stanislas Julien dans ces incursions sur le terrain de la Chine, c'est qu'on y entrât témérairement, et qu'on y élevât des travaux sur des bases mal éprouvées. Il s'irritait qu'on lui faussât pour ainsi dire sa Chine. J'aime à croire qu'il eût mieux supporté qu'on fît du chinois sans lui, si l'on en eût fait comme lui.

Les services qu'il pouvait rendre à son pays, ceux qu'il avait rendus, on le peut dire, à toutes les nations en les mettant, par des traductions certaines, en communication avec la Chine, lui avaient valu toutes sortes de distinctions et d'honneurs. Après un court passage à la bibliothèque de l'Institut comme sous-bibliothécaire (c'est son début dans la carrière en 1827), il avait été commis, en qualité de conservateur adjoint, à la garde des livres chinois de la Bibliothèque nationale, et ses relations avec la Chine lui avaient donné le moyen d'en faire venir un grand nombre d'ouvrages : ouvrages dont sa bibliothèque, il faut le dire, s'enrichit surtout, mais dont il sut aussi faire profiter le grand dépôt dont il avait la charge. Professeur au Collège de France depuis 1832, il en fut nommé administrateur en 1852. Entré à trente-six ans dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il était devenu membre des principales sociétés savantes de l'Europe. Commandeur de la Légion d'honneur¹, il pouvait suspendre à sa boutonnière les insignes de presque tous les ordres étrangers, et il s'en parait volontiers, il les rappelait sur ses cartes de visite : satisfaction qu'on doit lui pardonner bien facilement, lorsqu'on sait combien ces distinctions étaient méritées. S'il portait sur

¹ Chevalier, le 6 avril 1837; officier, le 5 octobre 1859; commandeur, le 14 août 1863.

sa poitrine le grand cordon de l'ordre de Stanislas, c'est que la Russie avait dû plus d'une fois recourir à lui dans les rapports de l'empire des tzars avec l'empire des Fils du ciel. Du reste, il n'était pas homme à servir les ennemis de la Chine. Sa vie s'était tellement passée parmi les Chinois, qu'il s'était opéré en lui une sorte de métamorphose. Son air même, sa prestance, sa démarche pondérée par une certaine obésité, étaient d'un mandarin. S'il eût porté le bonnet à bouton et la robe de soie, un Chinois d'origine s'y serait trompé. Les intérêts de la Chine lui tenaient donc fortement au cœur. Je n'ai pas besoin de rappeler de quels sentiments il était animé quand il vit l'Angleterre déclarer la guerre aux Chinois pour leur faire prendre de force ce poison lent dont l'importation dans l'empire du Milieu faisait la fortune de ses possessions dans les Indes; et lorsque, plus tard, la Chine, réagissant contre l'établissement des Occidentaux dans ses parages, provoqua la guerre nouvelle où la France figura avec l'Angleterre, je ne veux pas dire que Stanislas Julien ait pris fait et cause pour les violences des Chinois; mais quand la guerre eut abouti à leur défaite et que la prise de Pékin fut marquée par le pillage et l'incendie du palais d'été, alors son indignation éclata. Il demandait qui étaient les barbares. Il ne se consolait pas, et nous devons partager ici tous ses sentiments, de voir des livres, monuments uniques de l'ancienne histoire et de la littérature de la Chine, périr ainsi dans les flammes allumées par les armées de peuples civilisés.

Stanislas Julien ne s'était donc pas donné à demi à la Chine. Il fut, on peut le dire, l'homme d'une seule chose. Avec une admirable facilité pour toutes les langues, il s'était confiné systématiquement dans le chinois et dans l'étude philologique du chinois. Je ne parle pas de nos langues occidentales. Telle était sa mémoire qu'il les apprenait par la simple lecture de leurs dictionnaires. Quant à leur syntaxe, c'était un jeu pour

l'homme qui avait trouvé les règles de la syntaxe du chinois. En ce qui touche les langues anciennes, je tiens de M. Guérard, notre éminent médiéviste, que quand un passage obscur l'embarassait dans quelque chartre du moyen âge, il s'adressait à son collègue de service, à son voisin de bureau à la Bibliothèque, à Stanislas Julien, et notre sinologue, habitué à déchiffrer bien d'autres énigmes, lui en donnait le sens à première vue. Que n'eût-il pas fait, ainsi doué, s'il eût apporté cette rare pénétration dans l'étude des textes égyptiens et dans le déchiffrement des inscriptions de Ninive et de Babylone? Mais il semblait professer pour ces études une sorte de dédain. C'est tout au plus s'il a cru aux découvertes de Champollion, et assurément il est mort en tenant toute lecture des monuments assyriens pour chimérique. C'est une faiblesse, je le veux bien, mais cette faiblesse est la contre-partie d'une force qui le laisse sans égal sur le terrain où il s'est volontairement circonscrit. « Stanislas Julien, dit un de ses disciples, a su le chinois comme personne ne l'a su avant lui, comme personne ne le sait et peut-être ne le saura jamais. » Aussi son nom restera-t-il en honneur, non pas seulement parmi les sinologues, mais partout où l'on admire le développement de ces rares qualités qui manifestent la puissance de l'esprit humain.

Stanislas Julien mourut en chrétien, le 14 février 1873; il a été remplacé dans notre Académie, le 9 mai de la même année, par M. Jules Girard.
